



PRÉFET DES CÔTES-D'ARMOR

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNES DE MERDRIGNAC ET ILLIFAUT

Par arrêté préfectoral du **18 octobre 2018**, une enquête publique de 33 jours est ouverte du 15 novembre 2018 à 9H00 en mairie de Merdrignac, heure d'ouverture de l'enquête, au 18 décembre 2018 à 17H00 en mairie de Illifaut, heure de clôture de l'enquête, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par SARL CLOS NEUF ENERGIES, siège social 50 Ter rue de Malte 75011 PARIS, pour la création d'un parc éolien composé de 2 éoliennes et 2 postes de livraison sur MERDRIGNAC et 2 éoliennes sur ILLIFAUT.

La mission régionale d'autorité environnementale n'a pas émis de recommandations sur le projet.

Le dossier, en ligne sur le site internet de la préfecture : <http://cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Installations-classées-industrielles/Enquêtes-publiques> est également consultable à partir du site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/1010>. Il est accessible gratuitement sur un poste informatique situé en mairies de Merdrignac et Illifaut.

Le dossier complet, support papier, comprenant notamment l'étude d'impact, peut être consulté durant l'enquête publique en mairies de Merdrignac et Illifaut aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

lundi	Merdrignac - 8H30 - 12H30 / 13H30 - 17H00 - Illifaut - Fermé
mardi	Merdrignac - 8H30 - 12H30 / Fermé - Illifaut - 9H00 - 12H00 / 14H00 - 17H00
mercredi	Merdrignac - 8H30 - 12H30 / 13H30 - 17H00 - Illifaut - 9h00 - 12h00 / Fermé
jeudi	Merdrignac - 8H30 - 12H30 / 13H30 - 17H00 - Illifaut - Fermé / 13H30 - 16H30
vendredi	Merdrignac - 8H30 - 12H30 /13H30 - 17H00 - Illifaut - 9H00 - 12H00 / Fermé
samedi	Merdrignac - 9H00 - 12H30 / Fermé - Illifaut - 9H00 - 12H00 / fermé

Le public peut formuler ses observations du 15 novembre 2018 9H00, heure d'ouverture de l'enquête, jusqu'au 18 décembre 2018 à 17H00, heure de clôture de l'enquête :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles mis à sa disposition à la mairie de Merdrignac et/ou Illifaut
- par courrier au commissaire enquêteur à la mairie de Merdrignac et/ou Illifaut
- sur le registre dématérialisé de l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1010>
- par voie électronique via l'adresse mail dédiée : enquete-publique-1010@registre-dematerialise.fr

Les observations et propositions adressées par voie postale sont annexées au registre d'enquête, tenu à disposition du public en mairies de Merdrignac et Illifaut.

Les contributions reçues par courrier électronique sont consultables sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/1010> et à partir du site internet de la préfecture des Côtes d'Armor <http://cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Installations-classées-industrielles/Enquêtes-publiques>.

Madame Marie-France GRANVILLE, Secrétaire Administrative de Sous-Préfecture en retraite est désignée commissaire enquêteur. Elle recevra le public les :

15 novembre 2018	Merdrignac : 9H00 - 12H00
22 novembre 2018	Illifaut : 13H30 - 16H30
1er décembre 2018	Merdrignac : 9H00 - 12H00
11 décembre 2018	Merdrignac : 9H00 - 12H00
18 décembre 2018	Illifaut : 14H00 - 17H00

Toute information peut être demandée auprès de la société QUENEA Energies Renouvelables, responsable de projet, à l'adresse mail suivante : « contact-leclosneuf@quenea.com » ou par téléphone au n° 02.98.99.47.62

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairies de Merdrignac et Illifaut et sur le site internet de la préfecture à l'adresse susmentionnée dès réception, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La procédure doit aboutir soit à une autorisation environnementale assortie de prescriptions, soit à un refus.